

L'ajournement

de la formule de financement floue qu'applique le gouvernement.

Je suis presque convaincu que cela ne se produira pas, mais je demande qu'on me garantisse que le reste des forces armées du Canada, qui ont déjà de l'âge, ne seront pas surutilisées dans ces exercices en vue d'un éventuel combat, ce qui est plus important aujourd'hui qu'au cours des 37 dernières années, à mon avis. Je voudrais, en particulier, qu'on m'assure que le budget des dépenses en capital des Forces canadiennes ne soit pas réduit au profit de ces activités, car il faut penser à demain et au fait qu'il nous faudra être prêts aussi à ce moment-là.

Plus que tout, et c'est le thème de toute ma présentation ce soir, les députés de ce côté-ci ne veulent pas apprendre que le gouvernement confie par mégarde une responsabilité plus grande aux Forces canadiennes en leur affectant moins de ressources dans l'ensemble pour accomplir leur travail, car ce serait courir au désastre. Les Forces canadiennes afficheront toujours une grande confiance en elles-mêmes, mais j'espère qu'elles n'auront pas à le faire jusqu'à l'impuissance.

En terminant, compte tenu de ce sujet de discussion et, en fait, des réductions étonnantes d'armes classiques qui ont été effectuées des deux côtés plus tôt cette semaine, il n'est pas insensé maintenant pour les Canadiens de s'attendre à quelques réactions du public face à ce qui doit sûrement être un semblant de politique en matière de défense, en attendant le Livre blanc sur la défense dont nous avons grand besoin.

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, tout d'abord j'aimerais remercier et féliciter mon collègue de Bonavista—Trinity—Conception pour les bons mots qu'il a eus à l'égard du magnifique travail que font les Forces armées dans le Golfe. J'arrive justement du Golfe où j'étais la semaine dernière et où j'ai pu rencontrer les gens de la marine, de l'aviation et de l'armée qui travaillent.

Pour compléter les chiffres qu'il citait alors qu'il parlait de 25 p. 100 des interceptions qui étaient faites par les Canadiens, j'avais 23 p. 100; mais on peut toujours s'entendre. Par contre, ce qui est important de savoir, c'est que tout cela est fait avec seulement 3 p. 100 de tout l'équipement total qui est dans le Golfe à l'heure actuel-

le. Les Forces canadiennes n'ont que 3 p. 100 et ils font 23 à 25 p. 100 de toutes les interceptions. Donc, il font un travail magnifique.

[Traduction]

Pour revenir à la question du député, j'aimerais lui rappeler la réponse donnée à la question qu'il a posée le 22 octobre. À ce moment-là, on lui a dit que les hommes et les femmes représentant le Canada dans le Golfe disposaient des ressources nécessaires pour remplir leur mission. La situation n'a pas changé.

Les députés savent qu'on n'avait prévu ni la crise du golfe Persique ni un montant à cette fin dans le budget de défense de l'année en cours. Par conséquent, les coûts de l'opération sont imputés au budget actuel.

Le premier ministre a annoncé que le Président du Conseil du Trésor déposera bientôt à la Chambre le budget des dépenses supplémentaire à la lumière de l'engagement pris par le Canada de soutenir financièrement le contingent canadien envoyé dans le Golfe, et par suite des dépenses additionnelles imprévues occasionnées par le déploiement de l'armée à Oka pour venir en aide aux autorités civiles. Les renseignements sur les dépenses afférentes à la crise du Golfe et aux incidents d'Oka seront fournis une fois le budget rendu public.

Les médias ont émis beaucoup d'hypothèses au sujet des dépenses relatives à l'aide apportée par les forces armées canadiennes aux autorités civiles d'Oka et aux opérations dans le Golfe. Je ne peux me permettre d'en dire plus long tant que le budget des dépenses supplémentaire n'aura pas été déposé. Je suis sûr que le député ne se laissera pas aller à de nouvelles conjectures.

Les forces déployées dans le Golfe reçoivent en priorité des fonds qui sont tirés de sources diverses. Ce qui veut dire que les programmes de dépenses militaires ont, dans une certaine mesure, été touchés par cette situation avant même que des demandes de fonds additionnels ne soient présentées.

Par exemple, dans la partie du budget consacrée aux opérations et à l'entretien, on a accordé une moins grande priorité aux activités non liées aux opérations dans le Golfe. Certains exercices ont été annulés. Les heures de vol allouées et les journées d'affectation en mer ont été transférées d'autres activités aux forces déployées dans le Golfe, et certains nouveaux contrats militaires ont même été retardés.